

## Enquête nationale

Jun 2011

### Quelle place pour les déchets d'assainissement dans les politiques territoriales ?

Les ouvrages d'assainissement (réseaux de collecte, regards, chambres à sable, stations d'épurations, bacs à graisse des restaurants, installations d'assainissement non collectif, ...) doivent être entretenus régulièrement pour assurer leur bon fonctionnement et limiter l'impact des eaux usées et des résidus potentiels sur le milieu naturel. Ces entretiens génèrent des volumes très importants de déchets d'assainissement (matières de vidange, déchets gras, déchets sableux) dont les exutoires sont une réelle source de questionnements.

Comment optimiser les équipements existants et les adapter à ces flux de déchets ? Faut-il mettre en œuvre des équipements spécifiques pour prendre en charge ces déchets ou peuvent-ils être traités conjointement ? Comment s'assurer d'apports suffisants pour rentabiliser les installations ? Quelle acceptation géographique et quel maillage territorial ? Est-il possible de passer vers une logique produit ?...

Pour accompagner les collectivités dans ces questionnements, les structures départementales (Conseil Général et/ou SATESE) amènent des pistes de réponses au travers des plans départementaux de prévention et de gestion des déchets non dangereux (ex PDEDMA) ou dans des schémas spécifiques tel que définis par la circulaire du 23 février 1978.

Pour faire le point sur la situation, la Fédération Nationale des Syndicats de l'Assainissement, soutenue par le Réseau Eau et le Réseau Interdéchets lance une enquête nationale auprès des Conseils généraux et des SATESE afin de dresser un panorama de la prise en compte des déchets d'assainissement dans les outils territoriaux de planification.

Outre le bilan qui en découlera, les éléments recensés lors de cette enquête permettront de constituer des propositions pour une meilleure prise en compte de ces déchets. Ce travail vise aussi à l'élaboration d'un document trame pour les structures qui n'auraient pas encore intégré cette thématique sur leur territoire.

Le questionnaire à compléter est en ligne sur le site de la FNSA (rubrique SNEA – déchets d'assainissement) et des Réseaux Eau et Interdéchets.

Contact pour tout renseignement :

Florence LIEVYN – FNSA – 01 48 06 98 45 – [florence.lievyn@fnsa-vanid.org](mailto:florence.lievyn@fnsa-vanid.org)